

# Angerville-la-Martel



**2022**

**LES  
100  
ANS**



**DE L'AVANT-GARDE ANGERVILLAISE**

# Le Mot du Maire...

Chers Angervillais,

Nous avons le plaisir de vous adresser cette vingt-cinquième édition de notre bulletin communal que je sais attendu par beaucoup d'entre vous. Vous y retrouverez la vie communale de l'année écoulée, les informations utiles, les contacts et les perspectives pour l'année à venir. Notre site Internet, structure de communication continue, est actuellement indisponible du fait d'un piratage informatique de la plateforme d'hébergement. La perte de toutes les données nous a questionnés sur une évolution et a été l'occasion de procéder à une refonte complète de notre site. Il sera bientôt accessible et vous pourrez y retrouver l'ensemble des informations nécessaires. Dans ce contexte, nous avons fait le choix d'élargir l'utilisation de l'application PanneauPocket à l'information en complément de l'usage initial réservé à l'alerte liée aux risques majeurs.

Notre quotidien est mis à mal par plusieurs facteurs. La pandémie tout d'abord, on apprend à vivre avec, tout en essayant de ne pas perdre les relations de proximité encore et toujours en contradiction avec la nécessaire distanciation. Il faut s'adapter, ne pas perdre de vue le risque d'isolement et veiller que prudence ne rime pas avec inattention envers les personnes les plus fragiles. J'en profite pour saluer l'engagement de tous ceux qui œuvrent au bien vivre ensemble. Pas loin de chez nous, en Europe, le conflit Ukrainien engendre de terribles souffrances à un peuple. Par effet ricochet, nous subissons d'importantes évolutions de prix et potentiellement des restrictions. Des efforts collectifs sont demandés à tous pour passer ce cap que l'on espère momentanément mais qui de toute évidence nous amènera à nous inscrire dans des transitions à court et moyen terme.

Les projections pour l'année à venir demeurent difficiles à établir dans ce contexte. Les actions d'entretien et d'adaptation vont se poursuivre au gré des meilleures opportunités afin que nos équipements et nos structures restent adaptés. A l'ensemble des projets, un soutien sera porté aux actions visant à animer notre commune pour le bien de tous.

J'adresse mes remerciements à celles et ceux qui ont contribué à l'édition de ce bulletin et je vous en souhaite une bonne lecture.

Recevez mes vœux les plus sincères, des vœux chaleureux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets.

Bonne année 2023.

**Laurent VASSET, Maire**



**Bulletin municipal  
n°25  
Janvier 2023**

**Accueil des nouveaux arrivants :** Tous les nouveaux arrivants sur la Commune depuis les 3 dernières années, sont invités à la manifestation qui aura lieu le **Vendredi 6 janvier 2023 à 18 heures à la Salle du Chai.**

**Cérémonie des vœux du Maire :** **Vendredi 6 janvier 2023 à 19 heures à la Salle du Chai.** Toute la population est invitée à venir partager le verre de l'amitié.

**Photos :** Laurent, Eric, Nadine, Apolline, Valérie, Alain et les Président(e)s d'Association

**Confection :** Murielle

# Le Sommaire...

# Les Infos pratiques...

## CONTENU

## PAGES

Le Mot du Maire	2
Le Sommaire et les Infos pratiques	3
Les Infos pratiques	4 à 11
Les Formalités Administratives	12
Le Recensement de la population	13
Les Associations	14
Les Services	15 à 16
Les Équipements	17
Le Cimetière	18
L'école	19
L'école primaire	20 et 21
L'environnement : la déchetterie, le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif	22 et 23
L'urbanisme	24 et 25
Des conseils pour vos travaux de rénovation	26
Le budget	27 à 29
Le carnet angervillais	30 et 31
L'association ABCD et A TOUS JEUX	32
Le Club de l'amitié	33
L'association Angerville Valmont Bridge	34
L'Amicale des Anciens Combattants	35
L'Avant-Garde Angervillaise	36 et 37
L'association RELAX	38 et 39
Le sourire de Charline et Honorine	40
Les friands de l'accordéon	41
L'association sportive Colleville Angerville	42 et 43
L'association des parents d'élèves	44
Le comité des fêtes	45
Nettoie ta commune	46
L'association d'Animation du Littoral Cauchois	47
Apetipa	48
La Paroisse Saint Benoit du Grand-Caux	49
La Résidence les Pâquerettes	50
Le téléthon en photos	51
Ouvrez l'oeil	52 et 53
Le Concours Maisons Fleuries et l'opération "une haie à planter"	54
Le Concours Maisons Fleuries en photos	55
2022 en photos	56

## LE SECRETARIAT DE MAIRIE

1 le bourg route de l'église

Téléphone : 02 35 29 82 74

Courriel : marie.angerville.lamartel@wanadoo.fr

Site : www.angerville-la-martel.com



**Horaires d'ouverture :**

**Lundi :** 9h30 -12h00 et de 13h30 -18h00

**Mardi :** 9h00 -12h00 et de 13h30 -18h30

**Jeudi :** 13h30 -18h30

**Vendredi :** 9h00 -12h00

## LE PERSONNEL COMMUNAL

SERVICES	AGENTS
Technique	Cédric DOUTRELEAU Nicolas LAVIGNE
Restauration Scolaire	Céline NEVEU
Garderie Périscolaire	Valérie GRANCHER CARDON Florence HAUCHARD
Salles	Carole OLIVIER
Bibliothèque	Valérie GRANCHER CARDON
Administratif	Murielle RABY

# Les infos pratiques...

## Réglementation Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article R.48 du Code de la Santé Publique. Les horaires suivants doivent être respectés pour réaliser des activités de bricolage et de jardinage : **Les jours ouvrables** de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures. **Les samedis** de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. **Les dimanches et jours fériés** de 10 heures à 12 heures.



Il appartient à tous d'apporter la plus grande vigilance à l'approche des zones transitées afin d'éviter de mettre en danger les biens et les personnes y demeurant. L'accident n'est pas toujours une fatalité, la vitesse en est hélas une cause principale. La prudence de tous est indispensable pour préserver le confort et la sécurité des riverains.

## Divagation des chiens

Dans un but de sécurité et de tranquillité, il est rappelé que le propriétaire de chien doit prendre toutes les dispositions pour éviter la divagation de son animal. Sur les voies, places publiques... les chiens seront tenus en laisse. Tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit à la fourrière aux frais des propriétaires. Afin d'éviter ce désagrément, nous vous incitons à les faire identifier.



## Elagage des arbres en bordure des voies communales arrêté du Maire du 13 octobre 1999

Dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, et les haies conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie du côté où passe le public.

## Destruction des nids de guêpes ou de frelons

Nous vous rappelons que lorsque vous avez sur votre propriété un nid, il convient d'en avvertir le Secrétariat de Mairie afin que la Commune prenne en charge la destruction qui sera effectuée par une entreprise privée.



## Sécurité

Plusieurs de nos concitoyens, soucieux de la sécurité de leurs enfants, sont inquiets de la vitesse excessive de quelques véhicules sur les routes de notre commune. Il

## Le brûlage des déchets à l'air libre

Depuis longtemps ancré dans nos habitudes, le brûlage à l'air libre des déchets peut apparaître une activité anodine. Cela est pourtant strictement interdit pour les particuliers et les collectivités sur l'ensemble du département par arrêté préfectoral. L'arrêté vise à protéger contre les pollutions environnementales. Les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins des particuliers constituent les déchets verts. Toute infraction est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du Code pénal). Alors, efforçons-nous de bannir ces habitudes pour recourir à de meilleures pratiques : compostage, paillage et déchetterie.



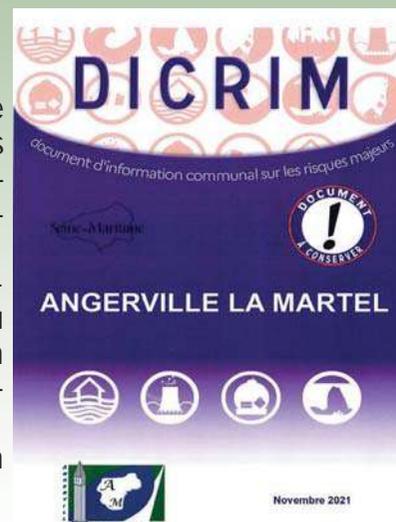
# Les infos pratiques...

## LE DICRIM

La commune est exposée à certains risques majeurs, dont l'origine est technologique (Nucléaire, Transport de matières dangereuses) ou naturelle (Inondations, cavités souterraines). Conformément à la réglementation, la commune a établi son Document d'Information Communal sur les **RI**sques **MA**jeurs, plus communément appelé DICRIM.

Ce document a pour objectif de vous exposer tous les risques auxquels nous pourrions être confrontés sur la commune, ainsi que les réflexes à adopter en fonction du type de l'évènement. Je vous invite à en prendre connaissance, puis à le placer à un endroit facilement accessible (si possible toujours visible), de façon à pouvoir le relire rapidement en cas d'évènement brutal.

Vous pouvez le consulter sur le site internet de la commune ou en demander un exemplaire auprès du Secrétariat de Mairie.



## LES INFORMATIONS EN TEMPS REEL !

Evènements de la vie quotidienne, fêtes du village, travaux sur la voirie, informations de la Préfecture, alertes météo ou coupures réseaux, etc... N'hésitez pas à télécharger l'application gratuite PanneauPocket afin d'être au courant des dernières infos de la Commune.



# Les infos pratiques...

## Appel des sapeurs pompiers

Pour une intervention rapide, lorsque vous appelez le service des sapeurs pompiers, nous vous rappelons qu'il convient de communiquer votre adresse complète (Commune, hameau, nom de rue et numéro de maison).



## Opération tranquillité vacances

Si vous partez en vacances, nous vous conseillons de prévenir la Gendarmerie de Valmont ( 17 ) qui procédera à l'enregistrement de votre départ. La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.



## NUMEROS D'URGENCE



## ORTHOPHONISTE VALMONT

Agathe DEBRIS

06 13 80 54 87

## SOPHROLOGUE VALMONT

Douc'heure

06 95 65 76 92

## MEDECINS GENERALISTES

### ANGERVILLE-LA-MARTEL

Jean MEHEUT-FERRON 02 35 10 10 30

### LIMPIVILLE : Maison médicale la Charmille

Marie PERCHEPIED Julie NAVARRE

Selçuk UNCU 02 35 29 88 80

### VALMONT

Pascal AUVRAY Jean-Pascal BUNEL Caroline DELAUNE

Elisabeth GUERARD 02 35 29 84 30

Morgane SIMONIN RDV sur Doctolib

## INFIRMIERS

### LIMPIVILLE

Hélène MARRY, Nadège RICOUARD,  
Mélanie ANGER et Amandine CLEMENT 07 70 19 72 28

### SASSETOT-LE-MAUCONDUIT

Pélagie FREBOURG 02 35 28 35 48

### TOUSSAINT

Julia LAIGLE et Gérald COULANGE 02 35 28 65 14

### VALMONT

• Nathalie DESCHAMPS, Françoise MAHÉ

Béatrice PAURICHE, Sabrina JEANNE, 02 35 27 47 37  
Amélie RAIMBOURG et Hélène BRIZOU

• Isabelle COQUEREL, Sabine COUFOURIER,  
Sophie DELALANDRE et Sonia BUREL 02 35 29 84 12

• Rosalba Olga GANSTER et  
Déborah ROUJOLLE 02 27 30 82 96

## DENTISTES

### VALMONT

Renaud COGNIE et Emilie NENERT 02 35 10 96 96

## PHARMACIE

### VALMONT

Pharmacie SAVALLE 02 35 29 83 69

# Les infos pratiques...

## CENTRES HOSPITALIERS

### Centre Intercommunal du Pays des Hautes Falaises

100 Avenue François Mitterrand  
76400 FECAMP  
Tél : 02.35.10.90.00

### Clinique de l'Abbaye

104 Avenue François Mitterrand  
76400 FECAMP  
Tél : 02.35.10.20.30

## CENTRE MEDICO-SOCIAL

Cd 69 Rue Guy de Maupassant  
76540 THIERGEVILLE Tél : 02.35.29.81.49  
Vous pouvez rencontrer une puéricultrice, un médecin PMI, une sage-femme...

## ECOLES

### Ecole Maternelle Grâce de Monaco

76540 VALMONT  
Tél : 02.35.29.87.00

### Ecole Primaire d'ANGERVILLE-LA-MARTEL

Route de l'église  
Tél : 02.35.29.99.33

### Collège Eugène Delacroix

Route de Thiergeville à VALMONT  
Tél : 02.35.29.83.24

### Cité scolaire Guy de Maupassant

1575 Bld Nelson Mandela - 76400 FÉCAMP  
Tél : 02.35.10.24.24



## LA PAROISSE

### Paroisse Saint-Benoit du Grand-Caux

Secrétariat paroissial  
8, rue Dom Lecrocq – 76540 VALMONT  
Ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h  
Tél : 02 35 29 81 38  
Mail : paroisse.stbenoit@wanadoo.fr



## L'AGGLOMERATION

### Agglomération Fécamp Caux Littoral

825 route de Valmont  
76400 Fécamp  
Tel : 02 35 10 48 48  
Mail : contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr  
Site : www.agglo-fecampcauxlittoral.fr



## ADMINISTRATIONS DE L'ETAT

### Sous-Préfecture du Havre

Boulevard de Strasbourg  
76083 LE HAVRE CEDEX  
Tél : 02.35.13.34.56

### Préfecture de Seine-Maritime

7 place de la Madeleine  
76000 ROUEN  
Tél : 02.35.76.50.00



# Les infos pratiques...

## TRESORERIE MUNICIPALE DE FECAMP

79 rue Jules Ferry  
76400 FECAMP  
Tél : 02.35.28.86.83



## SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE FECAMP

20 rue Jean-Louis Leclerc  
76400 FECAMP  
Tél : 02.35.10.48.00

## CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ALAIN BAZILLE ET DOMINIQUE TESSIER

28 place du Docteur Gréverie  
76540 VALMONT  
Tél : 02.35.29.09.87

## DEPUTEES MARIE-AGNES POUSSIER-WINSBACK

1 place du Général Leclerc  
76400 FECAMP (1er étage de la Mairie)  
Tél : 02.78.33.00.21



**Century 21 Accore**

Pour vendre, acheter, louer ou faire gérer vos biens ? Ayez le réflexe

TRANSACTION  
LOCATION  
GESTION  
SYNDIC

**FECAMP**  
02 35 28 92 28

**VALMONT**  
02 35 29 95 05

**CANY BARVILLE**  
02 35 57 58 59

**LE HAVRE**  
02 35 45 21 21

**ST VALERY EN CAUX**  
02 35 57 99 99

[www.century21-accore-immobilier.com](http://www.century21-accore-immobilier.com)

# Les infos pratiques...

## POUR VOUS DEPLACER, PENSEZ A COVOITURER !

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose désormais une solution de covoiture afin de répondre aux différents besoins en mobilité de la population. Ainsi, elle a développé, en partenariat avec l'opérateur spécialisé Karos, une application de covoiturage.

L'application Karos est spécialisée dans les covoiturations de courte distance du quotidien, essentiellement « domicile-travail » mais peut aussi concerner les trajets liés aux courses, études...

Cette solution de covoiturage s'adresse à tous les habitants de l'Agglomération de plus de 18 ans ayant besoin de se déplacer sur le territoire. Elle a pour principaux objectifs de :

- faciliter les déplacements des habitants du territoire, notamment ceux qui ne disposent pas de véhicule
- concourir à la réduction d'émission de gaz à effet de serre
- améliorer la qualité de vie et le pouvoir d'achat des citoyens
- se déplacer dans la convivialité !

L'Agglomération apporte son soutien financier aux covoiturations organisés via Karos :

- le conducteur est rétribué à hauteur de 2 € par covoituré par trajet jusqu'à 20 km (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)
- les covoiturés (passagers) participent à hauteur de 1 € par trajet, applicable pour les itinéraires dont l'origine ou la destination est dans l'Agglomération (plus 10 centimes du km au-delà de 20 km)
- l'Agglomération finance 1 € par trajet (dans la limite d'un aller-retour par jour).



Envie de covoiturer ? C'est très simple ! Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Karos, de créer un compte, de renseigner un trajet et des horaires. L'application vous proposera alors de contacter des covoitureurs ayant les mêmes habitudes de déplacement que vous !



# Les infos pratiques...

## Handi'Bus Agglo, un nouveau service de transport

Pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a lancé, au printemps dernier, le nouveau service public de transport « Handi'bus Agglo », sur les 33 communes du territoire intercommunal.

Un véhicule adapté permet de transporter en sécurité les personnes souffrant de handicap. Les voyageurs sont emmenés d'une adresse à une autre, selon leurs besoins. Par exemple, le chauffeur du véhicule vient chercher les voyageurs devant chez eux et les emmène chez le kinésithérapeute, à un magasin, etc... Il peut s'agir d'un trajet à Fécamp intra-muros ou entre les communes de l'Agglomération.



Ce service de transport est accessible :

- Aux personnes en fauteuil roulant titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité (ou carte invalidité).
- Aux personnes semi-valides titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité avec la mention « besoin d'accompagnement » ou « besoin d'accompagnement cécité ».

Le service fonctionne du lundi au samedi, de 5h30 à 21h, et le dimanche, de 7h30 à 20h30, sur réservation. Le tarif est le même pour tous les voyages : 0,50 € le titre unitaire, 4 € les 10 voyages, 15 € l'abonnement mensuel et 150 € l'abonnement annuel. Pour utiliser Handi'Bus Agglo, il est nécessaire de remplir au préalable un formulaire d'inscription disponible en mairie, à l'Agglomération, chez Keolis Seine Maritime ou en ligne sur <https://www.ficibus.com/handi-bus-agglo>.

Lorsque l'inscription est validée, les voyageurs accèdent à la plateforme de réservation en ligne. La réservation peut aussi être faite par téléphone ou via le service ELIOZ (transcription pour les sourds et malentendants). Pour plus de renseignements, contactez Keolis Seine Maritime, délégataire de l'Agglomération, au 02 35 28 19 88 ou sur [contact@ficibus.com](mailto:contact@ficibus.com).

# Les formalités administratives...

## CARTE D'IDENTITE

Toutes les demandes sont à effectuer en **Mairie de Fécamp** !

Merci de prendre RDV avec le Service Etat Civil de la ville de Fécamp au 02 35 10 60 40 pour l'établissement d'une Carte nationale d'identité ou d'un passeport.



## AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un mineur qui voyage à l'étranger, sans être accompagné de l'un de ses parents, doit être muni des documents suivants :

- Carte d'identité valide
- Photocopie de la CNI du parent signataire
- Original du cerfa n°15646\*01 signé par un des parents titulaire de l'autorité parentale (à télécharger sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>).

## CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Toutes les demandes concernant un changement de domicile, un duplicata, un certificat de cession ou une demande d'immatriculation doivent être faites par internet sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

## LEGALISATION DE SIGNATURE

Se munir de sa carte d'identité et se présenter à la mairie du domicile.

## PACS

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité est possible à la Mairie. Prendre contact avec le Secrétariat.



## RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est une démarche civique obligatoire.

L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...).

Dès le **16ème** anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile.



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, il est nécessaire de demander à être inscrit, sur les listes électorales, pour pouvoir voter auprès du Secrétariat de Mairie ou sur le site du service public.



## ACTES DE NAISSANCE MARIAGE OU DECES

S'adresser à la Mairie où a eu lieu l'évènement, muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Vous pouvez faire la demande en ligne en vous connectant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406>



## RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Au sein d'un couple non marié, la filiation d'un enfant s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant).

# Le recensement de la population...

Cette année, ANGERVILLE LA MARTEL réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 19 janvier au 18 février 2023.

## Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

## Nos agents recenseurs :



Maryline PICARD



Eric POUSSIGUE

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

**Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, ou si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier ; veuillez contacter le Secrétariat de Mairie : 02.35.29.82.74

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

# Les associations...

ASSOCIATIONS	PRESIDENT(E)
ABCD	Valérie GRANCHER CARDON 06/99/23/20/91
Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir	Marie-Joseph CONSTANTIN 06/75/50/66/66
Association Angerville-Valmont Bridge	Renée CONSTANTIN 06/49/98/74/21
Association des Parents d'Elèves	Aurélië MABIRE 06/04/67/99/83
Association RELAX	Béatrice LEBLOND 06/67/08/11/46
Association Sportive Colleville Angerville	Guillaume DOUTRELEAU 06/67/81/72/48
A Tous Jeux	Marie-Louise BARBIER 02/35/29/88/12
Avant-Garde	Jean-Pierre CADINOT 02/35/29/85/41
Club de l'Amitié	Renée CONSTANTIN 06/49/98/74/21
Comité des Fêtes	Eddy LEGOUTEUX 07/82/77/65/81
Coopérative Scolaire	Ecole Primaire 02/35/29/99/33
La Gourmande	Françoise EUDIER 06/13/72/90/64
Les Amis Caux'lectionneurs	Françoise EUDIER 06/13/72/90/64
Les Friands de l'Accordéon	Sabrina FRIANT 06/14/89/13/69
L'Univers des Petits Loups	Laurence FANET 02/27/30/15/03
Pour le Sourire de Charline et Honorine	Michel CADINOT 02/35/28/81/29



Fête de la musique



Angervil'tour



Feu d'artifice  
Foire Saint Mathieu

# Les services...

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

La confection des repas est assurée par Céline et servis avec l'aide de Valérie, Florence et occasionnellement par Carole. Le prix du repas s'élève à 3.85 €.



Le temps de la cantine

## LA GARDERIE ET LE CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis par Valérie, Florence et occasionnellement par Carole de 7h30 à 8h30 et de 16h00 à 18h30 du lundi au vendredi. Chaque semaine, l'association A TOUS JEUX propose aux enfants de la garderie de jouer à différents jeux de société et grands jeux en bois.

Le tarif est le suivant :

QF Mini	QF Maxi	Prix facturé
0	488	3.07 €
489	762	3.12 €
≥763		3.15 €



Des jeux avec A tous jeux



Un coucou pour Florence

## LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Chaque lundi, de 15 heures à 18 heures, sur le parking de la Salle polyvalente.

# Les services...

## LA BIBLIOTHEQUE

Route de l'église

Email : [bibliotheque-angervillelamartel@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-angervillelamartel@wanadoo.fr)

La municipalité met à disposition bon nombre d'ouvrages en tous genres pour adultes et enfants.

Il est possible de faire une réservation de livres à l'adresse mail de la bibliothèque ou par téléphone auprès de Valérie GRANCHER.

Durant les vacances scolaires, des ateliers lectures et activités manuelles sont proposés gratuitement aux enfants, les dates et horaires sont communiqués à l'avance.

Chaque mardi, tous les élèves de l'école primaire fréquentent la bibliothèque afin de choisir un livre qui leur permettra de découvrir de nouvelles histoires.

Horaires d'ouverture :

Le Mardi de 14h à 15h45.

Le samedi de 10h à 12h.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de mairie, l'Adjointe référente, Mme Apolline MAUDET, ou Mme Valérie GRANCHER.



Les élèves à la bibliothèque



L'atelier lecture



# Les équipements...

## LA SALLE POLYVALENTE

LOCATION	PRIX COMMUNE	PRIX HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	105 €	150 €
UN DEJEUNER OU UN REPAS	190 €	230 €
DEUX REPAS DANS LA JOURNEE	240 €	315 €
LE WEEK-END	285 €	345 €
COUVERTS	0.50 €	0.50 €
FORFAIT CAFETIERE, BANETTES A PAIN ET PLATS	15 €	15 €
CAUTION POUR LA SALLE ET LES EQUIPEMENTS	500 €	500 €
CAUTION POUR LA VAISSELLE RENDUE PAS PROPRE	100 €	100 €



Le contrat de location doit être signé au moins un mois avant la date de la location.

Un acompte de 50 % du montant de la location est exigé et doit être payé avant la date retenue.

## LA SALLE DES CHARMILLES

LOCATION	PRIX COMMUNE	PRIX HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	75 €	105 €
UN DEJEUNER OU UN REPAS	125 €	155 €
DEUX REPAS DANS LA JOURNEE	145 €	190 €
LE WEEK-END	165 €	230 €
CAUTION POUR LA SALLE ET LES EQUIPEMENTS	500 €	500 €



Pour les réservations, s'adresser au Secrétariat de Mairie ou auprès de Carole OLIVIER au 02.35.27.33.13.

La Municipalité se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment.

# Le cimetière...

Le cimetière est situé route de Limerville.

## Comment obtenir une concession ?

Pour réserver une concession dans le cimetière communal, contactez le Secrétariat de Mairie.

### - LES TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE

**30 ANS :** 1 personne 100 €  
par personne supplémentaire 50 €  
**50 ANS :** 1 personne 150 €  
par personne supplémentaire 50 €



### - LES TARIFS DU COLUMBARIUM

**15 ANS :** 250 €  
**30 ANS :** 500 €  
**Porte à Graver :** 60 €

### - LES TARIFS DU JARDIN DU SOUVENIR

**Droit de dispersion :** 50 €  
**Plaque :** 20 €

**REPRISE DE  
CONCESSIONS  
EN ÉTAT  
D'ABANDON**

*Cimetière communal*

Une procédure de reprise de concessions est en cours. Veuillez consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée du cimetière ou contacter le Secrétariat de Mairie.

# L'école...

## La Maternelle

### Ecole Maternelle Grâce de Monaco

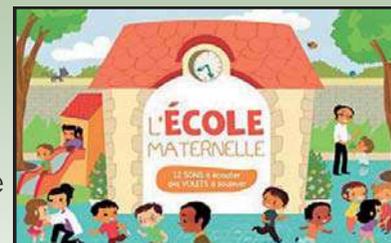
Petite section à VALMONT - Rue du 8 Mai - Tél : 02.35.29.87.00

- Les horaires : 9 heures – 12 heures / 13 heures 30 – 16 heures 30
- Le ramassage : Un ramassage scolaire en car est organisé. Départ sur le parking de la Salle Polyvalente à 8 heures 35. Retour le soir, vers 17 heures 20.
- La garderie d'ANGERVILLE-LA-MARTEL :

Les enfants qui fréquentent l'école maternelle de Valmont peuvent aller à la garderie avant l'école et après l'école, selon les horaires suivants :

- Matin de 7 h 30 - 8 h 30
- Le soir de 16 h 00 - 18 h 30.

Une animatrice de la Garderie accompagne les enfants au car le matin.



## Le Primaire

### Ecole Primaire d'Angerville-La-Martel

Tél : 02.35.29.99.33

De la moyenne section de Maternelle au CM2

Les horaires : 8 heures 30 - 12 heures / 13 h 30 - 16 h

L'équipe enseignante : Madame Sandrine DUMENIL ( Directrice )

Madame Déborah HOUDELIN, Madame Sandrine PUAUD, Madame Sandrine AVENEL et Madame Camille MORITEL.

Les locaux : Un groupe scolaire, situé derrière la Bibliothèque, accueille les classes de MS, GS, CP et CE1. Un deuxième groupe scolaire, situé à proximité de la Salle Polyvalente, accueille les classes de CE2, CM1 et CM2.

Les activités :

- Piscine : Les élèves se rendent à la Piscine de FECAMP
- Classe de neige : la prochaine classe de neige aura lieu en 2024.



## Le Ludisports

La Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral et le Conseil Départemental ont mis en place un programme d'initiation aux sports pour les enfants scolarisés en primaire du CP au CM2 afin de faire participer massivement les très jeunes générations à la pratique d'activités sportives nouvelles, méconnues ou peu représentées. Les séances ont lieu à la Salle des Charmilles, une fois la semaine, sous la responsabilité d'un jeune animateur sportif diplômé d'état.

# L'école primaire...

A l'orée de cette nouvelle année, toute l'équipe enseignante de l'école vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

2022 fut une année riche pour les élèves de l'école : riche en travaux, en manifestations et en événements.

Les écoliers ont pu en fin d'année 2021 profiter d'un moment de détente avec la venue du théâtre de marionnettes Mariska, spectacle offert par la coopérative de l'école et qui a eu lieu dans la salle du Chai, mise à disposition par la Mairie. Ce spectacle inspiré de Casse-Noisette a permis aux grands et petits de passer un bon moment. La classe de CM1/CM2 a même pu découvrir l'envers du décor et s'entretenir avec l'artiste marionnettiste. Tous les écoliers ont aussi eu la chance de recevoir des chocolats de la part de la Mairie.

L'année 2022 s'est ensuite écoulée tranquillement entre apprentissages et amusement.

Dans le cadre du plan de Relance Numérique, la mairie a doté l'école d'équipements numériques de qualité : 3 écrans numériques interactifs, 3 PC, 13 tablettes, 2 visionneuses et finance l'abonnement à un Environnement Numérique de Travail (ENT) commun aux 4 classes. De la Moyenne Section au CM2, les élèves et les parents utiliseront le même ENT.

Grâce aux meilleures conditions sanitaires, l'interdiction de brasser les élèves de classes différentes a été levée et tous les enfants ont pu bénéficier d'un cycle de piscine. Cela leur avait manqué !

En avril, nous avons demandé aux élèves de compter tous les bouchons amenés à l'école, leur expliquant que ça aiderait l'association qui les récolte. Ils ont commencé à le faire jusqu'à ce qu'ils comprennent que nous étions le 1<sup>er</sup> avril ! Ils ont alors disposé les bouchons au sol pour



Fabrication torchis Crèvecœur

créer un joli poisson ! Encore un grand merci aux familles qui amènent des sacs de bouchons ! Nous allons continuer ce partenariat avec l'association BOUCHONS 276, n'hésitez pas à les garder et à nous les confier ! L'association vient les prendre à l'école dès que nous en avons beaucoup.

Les mois de mai et de juin sont traditionnellement les mois des sorties scolaires et des événements en tout genre :

- les classes de MS/GS et CP/CE2 se sont rendues à la ferme pédagogique d'Epaville près de Montivilliers. Ils ont pu caresser poules, dindons, moutons, poneys, lapins ! Ils sont même montés dans un tracteur ! Brumisateurs et bouteilles d'eau étaient les bienvenus, il faisait très chaud !

- les classes de CE1/CM1 et CM1/CM2 sont allées en voyage scolaire au château de Crèvecœur où ils ont passé une belle journée ensoleillée, au programme : visites guidées, chasse au trésor et fabrication de torchis, tout cela à la mode du Moyen-Âge.

- les classes de MS/GS, CP/CE2 et CE1/CM1 sont allées pique-niquer au vivier de Valmont. Cette fois-ci, nous avons tenté de faire remonter les élèves de maternelle à pied, l'an passé un car les attendait au vivier. Ils ont été très courageux et parfois plus rapides que les adultes ! Bravo à eux !



La ferme d'Epaville

# L'école primaire...



Dédicace Marine Chastenay

- les classes de CE1/CM1 et de CM1/CM2 ont rencontré l'auteure de livres de jeunesse, Marine Chastenay qui est venue discuter avec les enfants, leur racontant la genèse d'un livre et répondant à leurs nombreuses questions. Un bon moment pour tous. La classe de CM1/CM2 a passé une matinée au Collège de Valmont, ils ont participé à un atelier jeu avec une classe de 6ème, puis ils ont visité le collège et ont terminé par un passage au self ! Comme des grands !

- les classes de CE1/CM1 et de CM1/CM2 ont clôturé leur année historique avec une randonnée à Fécamp sur le thème du patrimoine, cette balade les a menés des blockhaus à la piscine en passant par la plage, la Bénédicte, le Monument aux morts, l'Abbatiale et le château des Ducs Richards.

- Les 4 classes ont eu la chance de bénéficier d'une initiation au KIN BALL, un sport où il faut maîtriser une énorme balle ! Les élèves ont adoré ! Expérience à renouveler l'année prochaine !



Kin Ball



Le spectacle de fin d'année

- la riche et longue 5ème période s'est clôturée par le retour, tant attendu, des traditionnels spectacles de fin d'année. Tous les enfants ont eu à cœur de présenter des chants, des danses, du théâtre. Ces spectacles avaient comme fil rouge, le Tour du monde. Celui-ci ayant été le thème de l'année.

Tout au long de l'année, les enfants se sont investis, avec sérieux, dans les différentes ventes au profit de la coopérative (qui leur permet de financer des sorties et l'achat de différents matériels : livres, matériel pour les différentes fêtes, goûters...), ils se sont appliqués à dessiner pour la vente de sacs, ont colorié patiemment les calendriers ou encore ont affiché leurs plus beaux sourires pour les différentes ventes de photos. Les enfants et

l'équipe enseignante remercient les parents qui accueillent avec bienveillance ces différentes manifesta-

tions et qui permettent ainsi à l'école de vivre de bons moments.

En septembre, l'école a été très heureuse d'accueillir deux nouvelles professeures, Sandrine Avel et Camille Moritel. En octobre, Léa Corblin emploi civique a rejoint l'équipe. Bienvenue à elles trois ! Nous tenons à remercier et à féliciter les parents d'élèves élus aux élections des représentants des parents d'élèves : les 4 parents titulaires Elise Cuvier, Ludivine Laugeois, Bérénice Le Henaff, Thibaut Lecland et les 4 parents suppléants François Delalandre, Emilie Douchet, Sophie Rousselet, Virginie Simon.

Les enseignants tiennent à remercier vivement la municipalité pour son engagement envers l'école mais aussi les associations et les personnes qui œuvrent à leurs côtés pour offrir aux enfants une école de qualité.



Sortie du patrimoine CE1 CM1 CM2

# L'environnement...

## LA DECHETTERIE

La déchetterie se situe à THEUVILLE AUX MAILLOTS route des Fleurs.

Tél : 02 35 10 54 07

### • Les horaires d'ouverture :

En hiver : du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars

JOURS	HORAIRES
LUNDI	13h30 - 17h30
MARDI	13h30 - 17h30
MERCREDI	9h - 12h et 13h30 - 17h30
JEUDI	Fermé
VENDREDI	13h30 - 17h30
SAMEDI	9h - 12h et 13h30 - 17h30
DIMANCHE	Fermé

La déchetterie est toujours fermée les jours fériés. Une ouverture, pour les professionnels, a été réservée le lundi matin de 9 h à 12h.

En été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

JOURS	HORAIRES
LUNDI	13h30 - 18h30
MARDI	13h30 - 18h30
MERCREDI	9h - 12h et 13h30 - 18h30
JEUDI	Fermé
VENDREDI	13h30 - 18h30
SAMEDI	9h - 12h et 13h30 - 18h30
DIMANCHE	Fermé

Pour toute question concernant la collecte des déchets ménagers, n'hésitez pas à consulter le site [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) ou à contacter le service environnement de l'Agglomération au 02 35 10 48 48.



# L'environnement...



Le ramassage des  
ordures ménagères  
et du tri sélectif



Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi, entre 4 h et midi. Le ramassage du tri sélectif a lieu également le mercredi matin mais semaine paire.

Rappel des consignes de tri



## COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?

**EMBALLAGES EN VERRE**  
DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



BOUTEILLES EN VERRE (sans bouchon)  
POTS ET BOCAUX EN VERRE (sans couvercle)



**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTONNETTE, OU PAPIER**



CONSERVES  
BOUTEILLES PLASTIQUES  
BRUQUES



EMBALLAGES ALIMENTAIRES ET D'HYGIÈNE  
CANETTES



AÉROSOLS  
COURRIERS, JOURNAUX, MAGAZINES



**À JETER**



VAISSELLE EN VERRE



MOUCHOIRS USAGÉS



LITIÈRE



COUCHES USAGÉES  
DÉCHETS DE POISSON



ET TOUT CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE !

PENSEZ AU COMPOST POUR VOS DÉCHETS DE CUISINE, ET DÉPOSEZ VOS CARTONS EN DÉCHÈTERIE !

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA PLANÈTE, TRIONS NOS DÉCHETS !  
Retrouvez tous les détails dans la règlette de tri.



WWW.AGGLO-FECAMCAUXLITTORAL.FR / 02.35.10.48.48 /  
825 RUE DE VALMONT - 76400 FÉCAMP / CONTACT@AGGLO-FECAMCAUXLITTORAL.FR



## DECAPECO 76

DÉCAPAGE ÉCOLOGIQUE TOUT SUPPORT

Devis gratuit, détaillé et personnalisé

[l.vautier1970@laposte.net](mailto:l.vautier1970@laposte.net)  
 Tel : 02 27 43 88 02





Décapage à domicile  
ou en atelier  
Travaux en hauteur

Thierry VAUTIER  
423.3 Route des tourterelles  
Hameau de Limerville  
76540 ANGERVILLE LA MARTEL  
SIRET : 888272440 00015

# L'urbanisme...

## Comment réaliser votre demande d'urbanisme ?

Il est possible de réaliser en ligne toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. La réception et l'instruction des demandes de permis de construire, de permis de démolir, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme, ainsi que des déclarations d'Intention d'Aliéner sont possibles par voie dématérialisée via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme.

Ce service en ligne est sécurisé, gratuit, facilement accessible, à toute heure, et plus écologique qu'un dépôt en version papier. Il a pour but de faciliter vos démarches.

Connectez-vous sur <https://gnau15.operis.fr/fecamp/gnau/#/>

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie ou le service urbanisme de l'Agglomération, qui pourra répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet.

Service urbanisme intercommunal : Tél : 02.35.10.60.14

**COUVREUR - ZINGUEUR**

---

**LE FAUVEL**

---

**ALEXANDRE**

📍 347 Rue du Nord 76540 SAINT-PIERRE-EN-PORT

☎ 02 35 27 16 57 - 02 35 10 02 75

✉ fauvelalexandre@orange.fr

# L'urbanisme...

## LA FISCALITÉ DE L'URBANISME



### • La Taxe d'Aménagement Communale

Cette taxe est perçue par la Commune. Son taux est de 3 %.

Le montant de la taxe correspond à la multiplication de la surface taxable de construction par une valeur forfaitaire, actualisée chaque année en fonction de l'indice du coût de la construction (ICC).

En 2022, la valeur au m<sup>2</sup> était de 820 €. Au moment de l'impression, nous ne sommes pas en possession de la valeur pour l'année 2023. Il suffira pour votre calcul, de changer le montant de la valeur.

Exemple de calcul : Maison individuelle avec une surface de plancher de 160 m<sup>2</sup>

Surface x Valeur\* x Taux

100 m<sup>2</sup> x 410 € x 3 % = 1230 €

60 m<sup>2</sup> x 820 € x 3 % = 1476 € soit 2706 € de taxe d'aménagement.

\* Valeur : 820 €. Un abattement de 50 % s'applique sur les 100 premiers m<sup>2</sup>.

**A Noter : les abris de jardin soumis à une déclaration préalable d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup> sont exonérés de la taxe d'aménagement.**

### • La Taxe d'Aménagement Départementale

Part Départementale : 1.60 % en Seine-Maritime. Le Conseil Départemental a, depuis le 1er Janvier 2015, exonéré les abris de jardin soumis à la déclaration préalable.

### • La Redevance d'Archéologie Préventive (RAP) : Taxe Nationale

La RAP doit être versée pour les travaux ou aménagements affectant le sous-sol ou donnant lieu à une étude d'impact, carrières par exemples, sauf les logements locatifs construits ou améliorés avec le concours financier de l'Etat et les travaux agricoles et forestiers. La base de calcul est identique à celui de la TA. Le taux est de 0.40 %. Les abris de jardin soumis à la déclaration préalable ne sont pas soumis à la RAP.

### • Le délai de paiement

Vous déclarez aux services des impôts les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement dans un délai de 90 jours après **l'achèvement de vos travaux** au sens fiscal. Lorsque le montant de la taxe est inférieur à 1500 € vous recevez une demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux. S'il dépasse 1500 € il est divisé en 2 parts égales. Vous recevez les titres de perception dans les délais suivants :

- A partir de 90 jours de la date d'achèvement de vos travaux
- 6 mois après la 1<sup>re</sup> demande.

# Des conseils pour vos travaux de rénovation...

L'Agglomération vous propose de rencontrer des conseillers de l'Espace France Rénov, qui pourront vous informer et vous guider si vous avez des travaux de rénovation dans votre logement. Qu'il s'agisse du **choix des matériaux**, de **l'analyse des devis**, des **aides financières possibles**, ces professionnels vous conseilleront gratuitement.

Pour les rencontrer, des permanences sont organisées sur rendez-vous à Fécamp, à la Maison des projets située Pourtour du Marché, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois, de 9h à 12h30, et le 1<sup>er</sup> lundi de 13h30 à 16h30.

Une permanence dédiée à l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a lieu sur rendez-vous le 3<sup>e</sup> lundi du mois à l'Agglomération au 825, route de Valmont à Fécamp. Elle s'adresse plus particulièrement aux propriétaires occupants à faibles ressources souhaitant faire des travaux de rénovation ou de maintien à l'autonomie. Pour prendre rendez-vous ou obtenir un **renseignement par téléphone et mail** :

02 32 08 13 10 ou [eie@inhari.fr](mailto:eie@inhari.fr)



## Menuiserie Générale

*Isolation – Placo – Fenêtres – Portes – Terrasses –  
Cuisines - Parquets*

**Devis gratuit**

**07.66.83.49.94**

ANGERVILLE LA MARTEL

<https://entrenaultjoseph.wixsite.com/my-site>



# Le Budget...

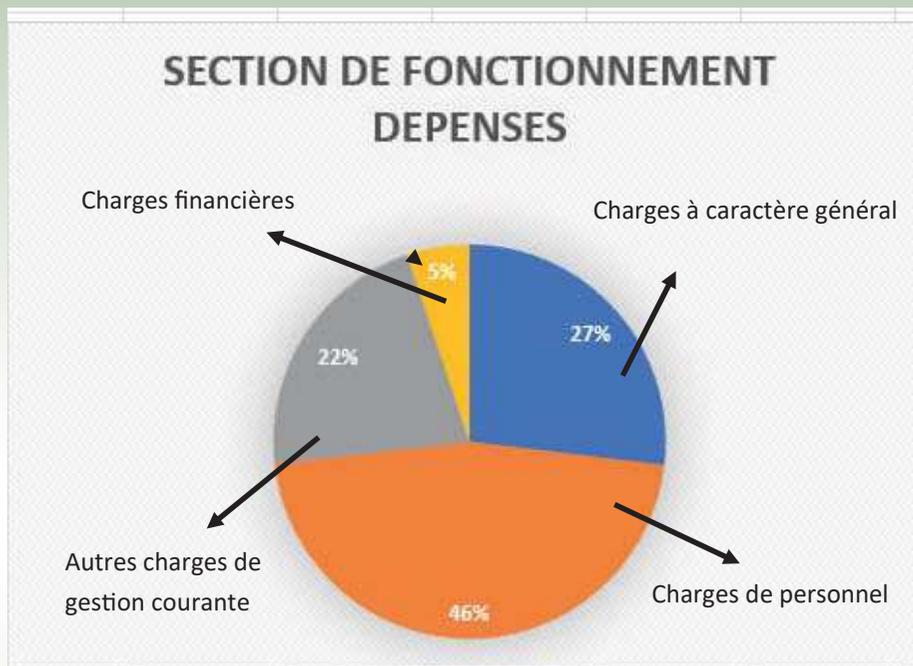
## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES

ASSOCIATIONS	MONTANT EN €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	430.00
AVANT-GARDE ANGERVILLAISE ECOLE	780.00
AVANT-GARDE ANGERVILLAISE	910.00
ASSOCIATION RELAX	610.00
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEVILLE ANGERVILLE	2150.00
CLUB DE L'AMITIE	420.00
COMITE DES FETES	4500.00
COOPERATIVE SCOLAIRE	1060.00
LE SOURIRE DE CHARLINE ET HONORINE	200.00
LES AMIS BRIDGEURS	150.00
LES FRIANDS DE L'ACCORDÉON	590.00
ASSOCIATION LES PAQUERETTES SASSETOT	50.00
ASSOCIATION JEUNES POMPIERS VALMONT	55.00
SPA ETRETAT	60.00

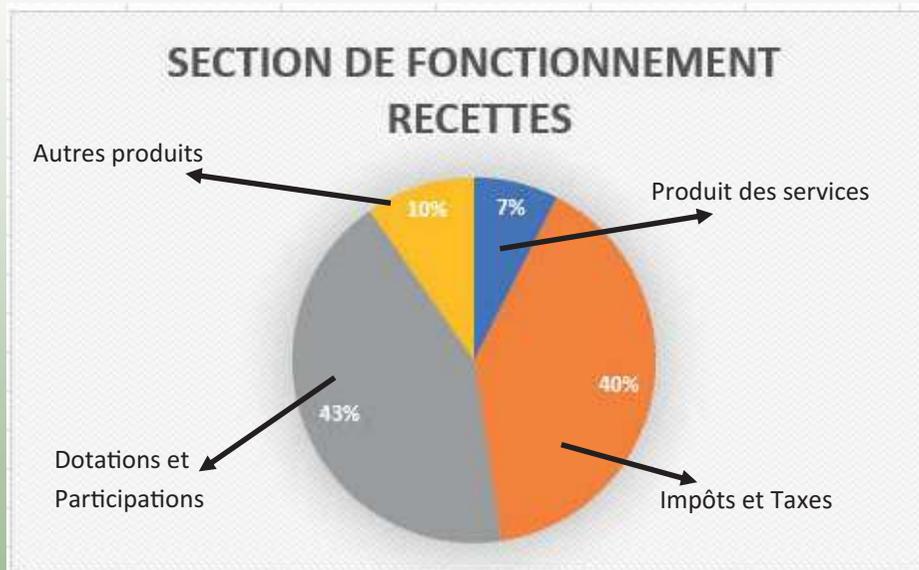


# Le Budget...

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : Fonctionnement



Total des charges de  
fonctionnement :  
479 688.97 €



Total des recettes de  
fonctionnement :  
553 865.58 €

Résultat section de  
fonctionnement :  
74 176.61 €

# Le Budget...

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : Investissement

DEPENSES	MONTANT
LOGICIEL CLOUD	4108.42 €
AGRANDISSEMENT COLUMBARIUM	7872.00 €
EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE PRIMAIRE	3682.80 €
NETTOYEUR HAUTE PRESSION	600.00 €
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	48 846.97 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>65 110.19 €</b>



RECETTES	MONTANT
SUBVENTIONS DEPARTEMENT, DETR ET AUTRES	11 733.40 €
TAXE D'AMENAGEMENT	6 711.97 €
FCTVA	24 711.94 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	60 201.94 €
CAUTIONS LOGEMENT	315.00 €
OPERATIONS D'ORDRE	8 875.39 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>112 549.64 €</b>

Résultat section d'investissement :

47 439.45 €

Report résultat exercice 2020 :

89 105.49 €

**RÉSULTAT CUMULÉ 2021 :**

**210 721.55 €**

# Le Carnet Angervillais...



Jeanne DELALANDRE née le 18 mars 2022

Timahé DUVAL né le 19 janvier 2022

Marcus KOHLER né le 6 septembre 2022



Priscillia AUGUSTE et François LAVENU  
le 11 juin 2022



Adeline VERDIER et Mickaël POUSSIGUE  
le 9 juillet 2022



Marie-Louise RIVIERE et Mélanie BERTIN  
le 30 juillet 2022



Céline BOUGON et Yohan DUHAMEL mariés le 23 juillet 2022

Ludivine VIMONT et Emmanuel LAUGEOIS mariés le 13 août 2022

Baptistine MARAINE et Alexandre LUCAS mariés le 24 septembre 2022



Claudine POIRIER et Fabien LEFORT  
17 septembre 2022

# Le Carnet Angervillais...



Johann CUVIER décédé le 2 août 2022

Jean-Charles NOEL décédé le 17 septembre 2022

Dominique GRANCHER décédé le 10 octobre 2022



Quelques photos du concours maisons fleuries

# Les associations ABCD et A TOUS JEUX...

## L'Association Animation Balade Culture et Divertissements

Celle-ci vous propose chaque jeudi après-midi à la salle du Chai des activités manuelles de couture, tricot, crochet et broderie. Chaque personne vient avec l'ouvrage qu'elle souhaite réaliser et peut demander des conseils aux autres personnes présentes.

Des activités en commun sont aussi proposées : en octobre des coussins ont été réalisés, pour les femmes opérées d'un cancer du sein, et déposés à un magasin relais de l'opération, organisée par l'hôpital.

Pour toutes informations, contacter Mme Martine OUIN ou Mme Valérie GRANCHER.



Depuis plusieurs années, la fête de la lecture est organisée, en partenariat avec l'école et la classe des élèves de CM. L'Association participe également au défi-lecture, mis en place avec Mme Sandrine PUAUD, enseignante de CM. A ces occasions, différents livres sont offerts en récompense.



*La Présidente, Valérie GRANCHER CARDON*

## A Tous Jeux

Chaque semaine, l'association propose aux enfants de la garderie de jouer à différents jeux de société et grands jeux en bois. Pour les familles inscrites à l'Association, un prêt de jeux est possible. A partir du mois d'avril, des soirées « jeux en famille » seront proposées.

Pour plus d'informations, contacter Mme Marie-Louise BARBIER ou Mme Valérie GRANCHER.

*La Présidente, Marie-Louise BARBIER*



# Le Club de l'amitié...

L'année 2022 fût encore une année de contraintes sanitaires !

N'ayant pu faire notre assemblée générale comme il était prévu en décembre 2021, nous avons offert des chocolats à nos adhérents.

La pandémie s'éloignant, nous avons repris en Avril afin d'effectuer notre assemblée générale. En juin, nous nous sommes réunis pour le dernier goûter annuel au restaurant. En Septembre, nous avons recommencé nos réunions mensuelles, le second mercredi du mois à partir de 14 heures à la salle polyvalente, avec toujours les jeux divers et une marche autour du village guidée par Monsieur GILLE. Puis, un moment de convivialité pour tous autour d'un goûter. Nous remercions la commune pour son soutien.

Une pensée à nos malades et à leurs familles. A tous, nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année.



Mr et Mme BUREL  
ont fêté leur 60 ans de mariage

*La Présidente, Renée CONSTANTIN*

## Family's Nails by Aurèle

Sur Angerville-la-Martel

Prothésiste ongulaire diplômée et certifiée je vous reçois sur Angerville-la-Martel ou me déplace à votre domicile.

Tarifs abordables pour tous, rejoignez ma page fb Family's Nails by Aurèle pour découvrir mon travail.  
A Bientôt

**Mabire Aurèle**  
**0604679983**



## Neufville Agri

Concessionnaire **FENDT**



31 rue du haras 76450 OUAINVILLE  
Tél 02 35 97 74 06  
neufville-agri@wanadoo.fr

ZA des 3 Rivières 76890 TOTES  
Tél 02 35 33 23 07  
totes@neufvilleagri.fr



# L'Association Angerville Valmont Bridge...

Notre association se porte bien, le nombre d'adhérents et de participants progresse.

En octobre 2021, lors de l'assemblée générale, Monsieur Pierre FIOLETT et Madame Marie-Louise BARBIER respectivement Président, Trésorière et Secrétaire ont donné leurs démissions. Ils œuvraient bénévolement depuis 5 ans au sein de l'association.

Nous nous sommes réunis en novembre pour les remercier. Un cadeau leur a été remis malheureusement sans moment de convivialité à cause des restrictions sanitaires. Pour la même raison, la galette des rois a été supprimée. Seuls les tournois et les cours avaient lieu. Le tournoi habituel de Février ouvert aux clubs environnants n'ayant pu avoir lieu, nous nous sommes réunis pour bridger un après midi à « la toque d'argent » à Epreville. Le tournoi s'est conclu par un repas où les conjoints des joueurs nous ont rejoints. Un tournoi barbecue a été proposé le 15 juin 2022 à Valmont. Soixante huit joueurs ont participé à cet évènement dans la bonne humeur et ont partagé le barbecue.

Nos tournois hebdomadaires ont lieu à Angerville la Martel le mercredi soir à 19H30 à la salle du Chai ; le Lundi à 14 h à Valmont salle des Moulins, suivi de cours gratuits à 18h salle Geneviève FIQUET.

En 2023, il est prévu une galette des rois en janvier, un tournoi à Angerville la Martel le samedi 11 Février et un tournoi barbecue au printemps.

Nous remercions nos deux communes pour leur réel soutien.

*La Présidente, Renée CONSTANTIN*



L'Assemblée Générale

# L'Amicale des Anciens Combattants et du Souvenir...

2022, la vie normale reprend doucement ses droits !

Cette année, c'était le soixantième anniversaire des accords d'Evian qui mettaient fin aux hostilités qui durèrent plus de sept ans en Algérie. En accord avec Monsieur le Maire, j'ai souhaité honorer les morts et disparus de ce conflit en déposant une gerbe au Monument aux Morts ; les anciens combattants, de cette guerre, dont le souvenir reste intact, étaient présents, accompagnés de leur drapeau. Après concertation, il a été convenu dorénavant, que chaque année, nous perpétuerons ce geste afin que la population future se souvienne des 28 000 victimes de cette guerre qui était appelée rébellion à cette époque. Le 8 mai a été célébré sans les enfants toujours à cause du covid.

Le 11 novembre a vu la réapparition des écoliers qui entonnèrent la Marseillaise après le dépôt de gerbe et lecture du message ministériel. Nous étions allés auparavant au Monument aux Morts de GERPONVILLE pour renouer avec la tradition.

Bonne et heureuse année à tous et que vos vœux se réalisent.

*Le Président, Marie-Joseph CONSTANTIN*



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



# L'Avant-Garde Angervillaise...

## En bref...ses activités sorties :

L'année 2022 aura commencé timidement : encore sous la tension du confinement, les premières réunions de bureau du début de l'année auront servi à mettre en place l'organisation du centenaire fixé en mai (voir page ci-après). En ce début de printemps, les premières réunions commémoratives auront commencé à Valmont et dans la commune, ensuite ce fut le grand rassemblement pour fêter notre centenaire. Les sorties, cet été, à Honfleur, Terres de Caux, Fête de la musique avec les Friands de l'accordéon, les Grandes Dalles pour accompagner la messe en plein air pour honorer les marins puis également à St Martin aux Buneaux, puis celles des Petites Dalles, Valmont, Fécamp nous auront permis de conserver nos liens musicaux.

La célébration de notre sainte Cécile le 19 novembre a rassemblé un nombreux public au concert qui a précédé l'office de la messe. Une partie de nos musiciens honorés par une distinction a terminé cette journée conviviale à la salle des Moulins à Valmont avec tout l'ensemble de notre groupe musical et avec des amis et élus.

## Ses activités diverses :

La coopération avec Mr Sanson, Président du syndicat d'initiative des Petites dalles, nous a permis d'éditer dans son livret annuel touristique un long résumé sur l'histoire de notre fanfare. Les différents dossiers déposés auprès du Ministère de la Culture, de l'Education nationale et de la Jeunesse, de l'Intercommunalité, du Département et de la Commune, nous ont permis de réparer une quinzaine d'instruments d'harmonie en réserve et de créer deux postes d'intervenants de professeurs diplômés pour encadrer les dirigeants et tous les élèves de l'école primaire. Meilleurs vœux 2023 à toutes et à tous, avec toute l'amitié des musiciens.

*Le Président, Jean-Pierre CADINOT*



Sainte Cécile



Honfleur : défilé devant des milliers de touristes



Honfleur : Messe musi-



Réveil du 14 juillet ...transport assuré à travers les hameaux



14 juillet : Départ réveil à 6 heures 30



Repas convivial à la fête de la musique



La lecture du solfège est une détente !

# L'Avant-Garde Angervillaise...

## A fêté ses 100 ans, le dimanche 22 mai 2022...

De nombreux élus dans la matinée ont accompagné les musiciens au cimetière afin d'honorer la mémoire des anciens présidents : Mr Cadinot, Mr Fournier et Mr Tiennot. Un hommage avait été fait auparavant au cimetière d'Ourville en Caux à Mr Boinet. La visite, par le public, de l'exposition à la salle des Charmilles retraçant les 100 ans de l'Avant-garde a été très appréciée : des archives très précises relatant des événements de chaque année ont été conservées : photos, objets, instruments, costumes, revues de presse, journaux de bord, comptes-rendus de réunions... autant d'informations qui nous ont permis de parcourir la vie de la société de 1922 à nos jours. Le midi, un repas a rassemblé tous les musiciens et les anciens, les élus, les bénévoles ainsi que les représentants des sociétés musicales invitées l'après-midi. A 14 h, les sociétés du Rappel de Duclair, des Loges, de Cany-Barville et l'Avant-Garde ont défilé pour rejoindre le stade municipal. Rejoints par les Friands de l'accordéon, tous ces ensembles musicaux ont participé à un magnifique concert qui s'est terminé par une remise de trophées.



La Société musicale de CANY  
dirigée par Mme OLIVIER



La société musicale des Loges  
dirigée par Mr LEFEBRE



L'Avant-Garde dirigée par Mr DELALANDRE



Les friands de l'accordéon dirigés par Freddy Friant



Le rappel de Duclair dirigé par Mr PONTY



L'Harmonie de l'Avant-Garde dirigée par Mme DEREUMAUX

# L'Association RELAX...

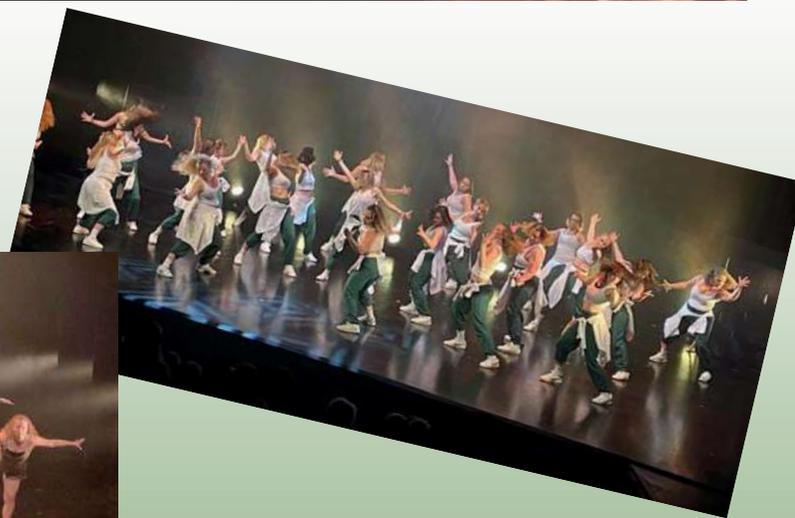
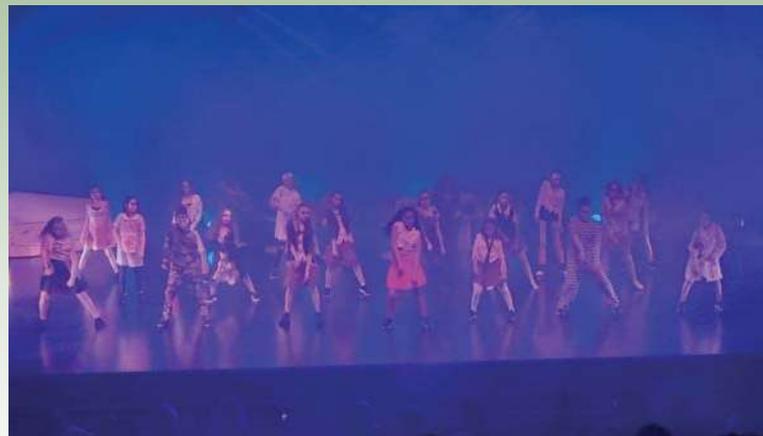
Amandine adore faire partager sa passion de la danse « Street dance » aux enfants à partir de 3 ans afin d'assurer de magnifiques galas de fin d'année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas prendre contact avec Amandine au 06 67 08 11 46.  
A très bientôt !

*La Présidente, Béatrice LEBLOND*



# L'Association RELAX...



# Le Sourire de Charline et Honorine...

L'association pour le Sourire de Charline et Honorine a pour objectif de collecter des fonds pour soutenir tous projets liés à Charline et Honorine ainsi qu'à tout autre enfant et leur famille dans un cadre social ou éducatif. Les jumelles sont atteintes d'une maladie neuromusculaire. Cette année, les activités ont repris : tournoi de pétanque, salon de l'Automne, concert avec une chorale et vente de grilles de Noël. Plusieurs dons de communes, de particuliers et d'associations ont été reçus. Merci aux donateurs. L'achat d'assistance électrique pour les deux fauteuils d'une valeur de 8000 € a été financé par l'association.

## Le bureau :

Président : Monsieur Michel CADINOT

Vice-Présidente : Madame Sandra LEDUEY

Secrétaire : Madame Marie-Hélène MABILLE

Trésorière : Madame Sophie LEROUX

Trésorière adjointe : Madame Gaëlle SAUTREUIL.

L'association vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2023.

Retrouvez-nous sur notre page facebook : Pour le sourire de Charline et Honorine

## Le Président, Michel CADINOT



# Les Friands de l'accordéon...

L'année 2023, une nouvelle opportunité et un nouvel élan pour la culture et la musique.

Cette nouvelle année est pleine de promesses ! Elle signe la fin de presque 3 années de carence culturelle. Cette période pandémique nous aura permis, à tous, de comprendre que la musique est l'un des meilleurs moyens pour nous de nous réunir, de partager des moments de convivialité et d'amitié. Alors aujourd'hui profitons. Nous devons plus que jamais nous adapter, nous unir, profiter de chaque moment de bonheur que la vie nous offre.

Pour Sabrina et moi, l'association « Les Friands de l'accordéon » c'est plus de 20 ans d'histoires et de musique. A Angerville-La-Martel, la musique n'a pas de barrière, elle nous rassemble et transcende les générations au rythme de l'accordéon.

L'année 2022 aura été l'occasion pour tous les musiciens de se retrouver et de reprendre les répétitions, à la salle polyvalente ou encore les concerts, notamment lors de la fête de la musique. Nous avons également eu la chance de dépasser les frontières du Pays-de-Caux pour faire entendre notre musique dans notre région que nous aimons tant.

Comme tous les ans, les Friands de l'accordéon ont pu contribuer, au rythme des soufflets, au Téléthon. Un événement communal et solidaire auquel nous aimons prendre part.

Comme évoqué en préambule, l'année 2023 sera riche avec :

- Les répétitions chaque vendredi à la salle des fêtes.
- Les cours individuels d'accordéon (les mercredis pour les étudiants et les autres jours pour les adultes)
- Les apéros concert (qui font le bonheur de tous les danseurs et amoureux de bons moments depuis plusieurs années et qui font salle comble à Angerville la Martel)
- Les représentations par nos musiciens dans les maisons de retraites (qui nous apportent tant sur l'échange intergénérationnel)



apportent tant sur l'échange intergénérationnel)

Et pour finir, le projet phare de l'année 2023 serait d'enregistrer un CD (physique/digital) avec l'orchestre. Un CD composé de 4/5 titres, joué, enregistré et mixé à Angerville. Grâce à cette objectif, nous arriverons peut-être à étendre le rayonnement de notre village qui est pour nous, la capitale de la musique !

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

*Musicalement*  
**Freddy FRIANT**

# L'Association Sportive Colleville Angerville...

L'association sportive compte 167 licenciés répertoriés dans les différentes catégories dont 95 jeunes de 5 à 18 ans : 1 équipe matin, 1 équipe vétérans, 1 équipe U18, 1 équipe U15, 1 équipe U13, 1 équipe U11, 1 équipe U9, 1 équipe U7 et des débutants.

Je tiens à remercier personnellement tous les dirigeants, dirigeantes et les entraîneurs pour le temps passé les mercredis, samedis et dimanches. Sans ces personnes, les enfants ne pourraient pas pratiquer leur sport favori. J'adresse également mes remerciements aux parents et grands-parents qui accompagnent les enfants lors des déplacements. Je remercie les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de notre vide-greniers à Angerville. Un grand remerciement aux agents communaux, Monsieur Cédric DOUTRELEAU et Monsieur Nicolas LAVIGNE qui s'occupent de l'entretien du stade et de la tonte du terrain. Je remercie Monsieur le Maire d'ANGERVILLE pour le nouvel éclairage du stade.

Le club a un souhait, créer une équipe d'après-midi et développer le football féminin. Les personnes intéressées sont invitées à nous contacter. Le club recrute dans toutes les catégories.

Le club a une pensée pour le décès de notre ami, coéquipier qui est parti trop tôt, Johan CUVIER.

L'année prochaine, le club aura 80 ans. Toutes les personnes qui auraient des documents sur le club, depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, peuvent les déposer en Mairie.

Je souhaite une bonne et heureuse année 2023 à toutes les Angervillaises et à tous les Angervillais.

**Le Président, Guillaume DOUTRELEAU**

## Agenda du club :

**Juin** : Assemblée générale du club à ANGERVILLE LA MARTEL

**Juin** : Les 80 ans du club seront fêtés

**18 juin** : Tournoi de sixte catégorie Vétérans sur le stade d'ANGERVILLE

**19 août** : Vide-greniers Stade Gilbert Doutreleau à ANGERVILLE-LA-MARTEL

**Septembre** : Vide-greniers à COLLEVILLE

**Le bureau est composé de :**

**Président** : Guillaume DOUTRELEAU

**Co-Président** : Régis DESCHAMPS

**Vice-Présidents** : Gérald MORELLE,  
Johan VAUCHEL

**Secrétaire** : Angélique MORELLE

**Secrétaire Adjointe** : Valérie LARSON

**Trésorier** : André-Claude OUIN

**Trésorier Adjoint** : Thierry FONTANIÉ.



Le vide-greniers



# L'Association Sportive Colleville Angerville...



# L'Association des Parents d'Élèves...

Nous sommes une association qui a pour but de faire partir les élèves de CM1 et CM2, tous les deux ans, à la neige. Vous trouverez sur cette page quelques photos du voyage qui a eu lieu cette année. Nous organisons différentes manifestations auprès de l'école du type tombola, box goûter mais aussi auprès de la commune dont le premier marché de Noël qui a eu lieu le 26 novembre. Le prochain voyage est prévu en 2024.

*La Présidente, Aurélie MABIRE*



Voyage à la neige



Le marché de Noël



**Garage**  
**DURAND**

**Mécanique - Carrosserie toutes marques**  
**Restauration voiture ancienne**

**Z.A de la Plaine du Buc - 76540 THIETREVILLE**  
Tél : 06 25 82 86 17 - Tél : 02 35 29 52 46  
garagedurandphilippe@hotmail.fr

**Charles VALIN**

Route de Boeville  
76450 CANY BARVILLE  
Tél. : 02 35 97 73 55

Rue B. Théo  
76640 FAUVILLE EN CAUX  
Tél. : 02 35 97 73 55

**Pompes funèbres - Marbrerie**  
**A votre service 24h/24**

Une expérience et un savoir-faire transmis  
dans notre famille depuis 1890

3 place du Général Leclerc  
76400 FÉCAMP  
Tél. : 02 35 28 97 15

# Le Comité des fêtes...

Après deux années compliquées avec la pandémie sanitaire, où nous avons dû nous adapter, les bénévoles du comité des fêtes ont pu organiser à nouveau des activités envers les Angervillais et Angervillaises.

Le 29 mai a eu lieu la cinquième édition de l'Angervil'Tour. L'organisation des courses à pieds se révèle de plus en plus complexe et les coureurs habituels font du sport différemment depuis la pandémie. Sur un parcours de 11 kilomètres, près de 60 coureurs se sont élancés, toujours dans la bonne humeur et sous un soleil radieux. Organisateurs et coureurs sont repartis satisfaits de cette journée.

Le 17 juin dernier, sous une météo très clémente, la fête de la Musique a de nouveau rencontré un succès pour le plaisir des grands et des petits avec l'aimable participation des Friands de l'accordéon, de la fanfare et de l'harmonie musicale, ainsi que des enfants du temps périscolaire.

Le dimanche 18 septembre a eu lieu la première opération de « Nettoie ta Commune », qui a remporté un succès avec plus de 30 volontaires rassemblés au départ de la mairie.

Sous une météo capricieuse, la foire Saint-Mathieu accompagnée de son feu d'artifice, a été organisée pour le plaisir de tous le 24 septembre. Nous notons encore la grande qualité du spectacle pyrotechnique qui a été tiré sous une pluie battante.

L'année 2023 se veut ambitieuse dans l'animation de la commune, nous vous dévoilons les manifestations organisées :

**4-5 février** : Exposition culturelle – Salle du Chai

**11 mars** : Repas « Retrouvons nous autour d'un repas »

**2 avril** : Opération « Nettoie ta Commune »

**8 avril** : Chasse aux Oeufs

**11 juin** : Angervil'Tour (10km, 16km, marche nordique, petits champions)

**16 juin** : Fête de la Musique

**17 septembre** : Opération « Nettoie ta Commune »

**23 septembre** : Foire Saint Mathieu avec son traditionnel défilé et son feu d'artifice

Les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos manifestations.

**Le Président, Eddy LEGOUTEUX**



La fête de la musique



L'Angervil'tour



# Nettoie ta commune...

Le dimanche 18 septembre dernier, le comité des fêtes a organisé pour la première fois l'opération « Nettoie ta commune », qui consistait grâce à une démarche citoyenne, à ramasser les déchets sur les routes du village.

La première édition devait avoir lieu à l'origine en octobre 2021 mais à cause des conditions météorologiques, nous avons pris la décision de l'annuler.

Cette année, c'est sous un beau soleil qu'une trentaine d'Angervillais engagés s'est rassemblée devant la mairie pour nettoyer le village. Dans un premier temps, nous avons eu une intervention de l'ambassadrice de l'agglomération sur le tri sélectif qui fut très intéressante puis nous nous sommes répartis sur les différents hameaux pour ramasser les déchets. Au bout de deux heures de marche, nous avons récolté plusieurs kilos de détritrus en tout genre. Cette matinée a été clôturée autour du verre de l'amitié.



« Nettoie ta commune » fut un grand succès, nous rééditons cette journée d'action citoyenne au printemps et à l'automne 2023.

*Constance LEGOUTEUX*



# L'Association d'Animation du Littoral Cauchois...

La **DICTEE DE L'AALC** a eu lieu, de nouveau, un mercredi par mois, pendant dix mois. Elle a été accueillie dans les communes de Valmont (trois fois), Saint-Léonard, Thérouldeville en mars à la demande de la Bibliothèque dans le cadre de la Semaine de la Langue Française, Saint-Pierre-en-Port, Senneville, Sainte-Hélène-Bondeville, Vinnemerville et Colleville. Les amateurs d'orthographe viennent de *communes de la région* ... et apprécient, en plus des dictées, les exercices sur les mots, les échanges et le goûter qui suivent. Nous remercions les communes qui accueillent nos dictées – et parfois même offrent le goûter !



Le **SALON D'ETE DE L'AALC**, les week-ends du 9 au 24 juillet, a exposé les tableaux de Florence ANQUETIN, pastelliste euroise, aux cimaises du Centre Culturel de Sainte-Hélène-Bondeville. Plusieurs œuvres trouvèrent preneurs.



La **12<sup>ème</sup> édition du TRAIL DES HAUTES FALAISES**, le 2 octobre, en dépit de la pluie, vit s'élancer 110 coureurs de Normandie et de la région parisienne et de Belgique, dont beaucoup de non licenciés, au travers des communes de Sassetot-le-Mauconduit et Saint-Pierre-en-Port. Un seul trajet était proposé, de 14 km parcourus en moins d'une heure par le vainqueur Adelin GRENIER. Ils ont pu apprécier la beauté de magnifiques paysages marins. Des élus étaient venus remettre les prix aux vainqueurs. Eddy LEGOUTEUX a remercié les bénévoles et les partenaires.

Rendez-vous le 1er octobre 2023 pour la prochaine édition du Trail des Hautes Falaises !

Les activités de l'association sont ouvertes à tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre !  
Bonne année 2023 à tous !

*Le Président, Eric ROUSSELET*

[aalittoralcauchois@gmail.com](mailto:aalittoralcauchois@gmail.com)



**Association d'Animations  
du Littoral Cauchois**

TEL : 07.69.58.40.80 - @ : [aalittoralcauchois@gmail.com](mailto:aalittoralcauchois@gmail.com)

 Association d'Animations du Littoral Cauchois

# Apetipa...

Apetipa fait partie des actions du service petite enfance de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Espace de convivialité, de rencontre et d'échange en petit nombre, Apetipa permet aux parents de passer un temps privilégié avec leurs enfants, dans un cadre sécurisé et adapté aux plus jeunes, avec de nombreux jeux à disposition. Les enfants se rencontrent et vivent leurs premières expériences de socialisation en douceur. Les parents peuvent échanger entre eux ainsi qu'avec les accueillants.

Ce lieu s'adresse aux parents et leurs enfants mais aussi aux grands parents et aux futurs parents.

Plusieurs permanences ont lieu chaque semaine à Fécamp :

- Au Pré en Bulles, 7, rue d'Alsace : mardi de 9h à 11h30 et jeudi de 14h30 à 17h30.
- L'EAJ-Maison du port, 254 avenue Jean Lorrain : vendredi de 9h à 11h30.
- Maison Saint-Jacques, Boulevard Nelson Mandela : mercredi de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires).

L'accès est gratuit, anonyme et sans inscription. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance intercommunal par téléphone au 02 35 28 96 95 ou par mail à [petiteenfance@agglo-fecampcauxlittoral.fr](mailto:petiteenfance@agglo-fecampcauxlittoral.fr)



**les bijoux de charlotte**

prêt à porter bijoux fantaisie  
accessoires de mode  
et de cérémonie

**Corinne Cadinot**

50 bis route de la mairie  
76540 SAINT PIERRE EN PORT  
02 35 28 81 29 / 06 63 61 11 66

**facebook : les bijoux de charlotte**



Les filles  
DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

Marque brevetée Les filles de la côte d'Albâtre, bijoux  
prêt à porter, marque marine Hublot et accessoires de plage

14 grande rue 76540 Sassetot le Mauconduit  
tel 09 81 18 01 89  
Facebook Les filles de la côte d'Albâtre

# La Paroisse Saint Benoit du Grand-Caux...

Dans notre secteur, le départ de nos sœurs bénédictines de l'Abbaye Notre Dame du Pré aura marqué la fin de cette année 2022. Nous les remercions très affectueusement de leur présence si précieuse depuis 28 ans et restons, bien sûr en communion d'esprit, de cœur et de prière avec elles, dans leurs nouveaux lieux de vie (maisons des Petites Sœurs des Pauvres de Caen et du Havre). Par-delà les nombreux tracas de ce monde, permettez-moi de vous transmettre « le secret d'une vie heureuse » donné par un prêtre indonésien :

" Souriez en toute simplicité  
L'important est que cela vienne du cœur.  
Et votre sourire rendra les autres heureux ".

Belle année à chacun.

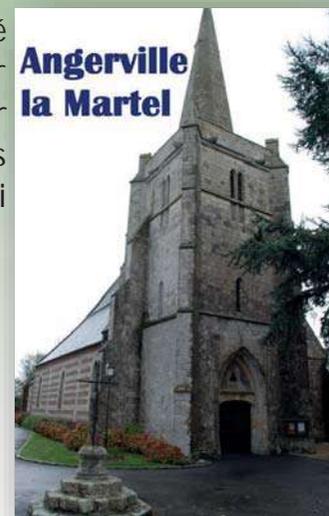
*Père Marc PREVEL*



Hommes
Femmes
Enfants

Lundi : 9h 12h / 14h 19h  
Mardi : fermé  
Mercredi : 9h 12h / 14h 19h  
Jeudi : 9h 12h / 14h 19h  
Vendredi : 9h 12h / 14h 19h  
Samedi : 9h 17h

50, le Bourg  
76540 ANGERVILLE LA MARTEL  
09.83.32.00.71  
Adé Coiff



## Horaires secrétariat :

Lundi et jeudi de 13h30 à 16h00

Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 13h00 à 16h30 accueil téléphonique au numéro  
que vous trouverez sur le répondeur de la Paroisse

Tél Paroisse : 02 35 29 81 38

Mail Paroisse : [paroisse.stbenoit@wanadoo.fr](mailto:paroisse.stbenoit@wanadoo.fr)

**Que ce soit pour un mariage ou un baptême** le premier contact avec la paroisse c'est de se rendre à la permanence un samedi matin entre 10 heures et 12 heures au Presbytère de Valmont.

**Baptême célébré :** 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche après la messe et le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi à 16 heures 30 à Valmont sauf Juillet et Août c'est 17 heures.

# La Résidence les Pâquerettes...

2022, un retour presque à la normale,

L'année 2022 a marqué les maisons de retraite EHPAD, avec l'arrivée du livre « les fossoyeurs », de Victor CASTANET qui a dénoncé le dérapage du groupe lucratif ORPEA. Malheureusement le public a fait un amalgame et tous les établissements se sont retrouvés mis sur la scène. Aujourd'hui il est important de distinguer les EHPAD associatifs qui assurent un service désintéressé de qualité auprès des personnes âgées.

Ce qui a une incidence positive est que les Agences Régionales de Santé (ARS) vont diligenter des enquêtes auprès de tous les établissements. Notre établissement qui est transparent sur son fonctionnement voit ce contrôle comme l'opportunité de démontrer la qualité de nos prestations et le degré de satisfaction de nos résidents et des familles. Juste avant ce scandale nous avons réalisé une enquête de satisfaction qui pourra être présentée à nos autorités pour démontrer le retour positif de nos clients.

Nous avons profité de l'accalmie du COVID pour remettre en place le dispositif de la liberté de visite 7/7 sans contrainte. De ce fait nous avons également repris le rythme de nos animations avec le plaisir de retrouver la chorale de l'amicale interclub qui vient répéter tous les 15 jours ainsi que la visite des enfants de la MAM Baby green, nos voisins d'en face, tous les jeudis matin.

Depuis l'automne 2022, les équipes travaillent sur tablette afin d'assurer un accompagnement de qualité dans les projets de vie et de soin individualisés.

Nous espérons que l'inflation aura une incidence raisonnable sur le prix de journée sans rogner sur la qualité de nos prestations.

2022 a été aussi l'occasion de souffler nos 45 bougies et de mettre en avant les 11 salariés qui ont reçu une médaille du travail pour 20 ans de service voir pour 2 salariés 30 ans de dévouement auprès de nos anciens. Cette stabilité des équipes témoigne de l'esprit familial de notre établissement

Nous rappelons que les habitants du territoire sont prioritaires pour venir aux Pâquerettes (02 35 27 44 84)

*Le Directeur, J.DESMIDT*



# Le téléthon en photos ...



L'Avant-Garde Angervillaise



Les friands de l'accordéon



La visite du clocher



La marche



*Pour réussir tous vos projets bois*

**Esprit BOIS76**

**CONSTRUCTION OSSATURE BOIS**



 [WWW.ESPRIITBOIS76.FR](http://WWW.ESPRIITBOIS76.FR)

**06.61.77.27.68 / 06.44.02.94.72**

# Ouvrez l'œil...

Connaissez-vous vraiment votre commune ?  
La Commission jeunesse vous propose un jeu, ouvert à tous petits et grands, qui vous permettra de vous promener au cœur d'Angerville et de découvrir des trésors cachés.  
Saurez-vous retrouver l'endroit où ont été prises ces photos ?

## COUPON-REPONSE JEU Ouvrez l'œil

A déposer en Mairie pour le 15 avril 2023

### REGLEMENT

1. Le jeu est ouvert à tous les habitants d'Angerville la Martel, petits et grands.
2. Ce concours a pour but de vous faire découvrir ou redécouvrir aux habitants la Commune d'ANGERVILLE LA MARTEL.
3. Chaque participant devra identifier les photos numérotées de 1 à 10 en nous indiquant, le plus précisément possible, le lieu où celles-ci ont été prises ?
4. Pour être accepté, le coupon-réponse devra contenir un maximum de réponses. Un seul coupon-réponse par foyer. Tous les coupons réponses devront être retournés au Secrétariat de Mairie pour le 15 avril 2023.
5. Les gagnants seront désignés en fonction du nombre de bonnes réponses. Les coupons-réponses seront lus et corrigés par la Commission Jeunesse.
6. Les récompenses à ce jeu seront remises lors de la cérémonie organisée à l'occasion de la fête des mères.
7. Les récompenses ne pourront faire l'objet d'aucune contestation et ne pourront être ni reprises, ni échangées, ni faire l'objet de contre-valeur.

Nom-Prénom : .....

Adresse : .....

N° de tél : .....

Âge :

### REPONSES :

1 .....

2 .....

3 .....

4 .....

5 .....

6 .....

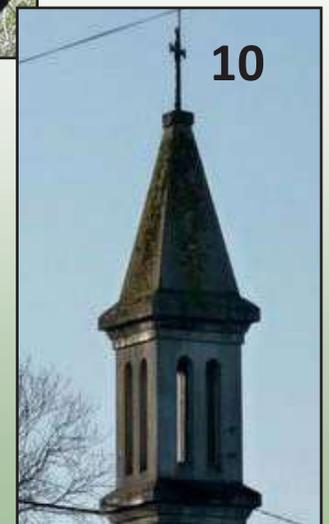
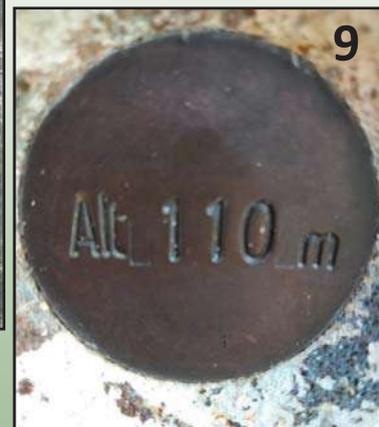
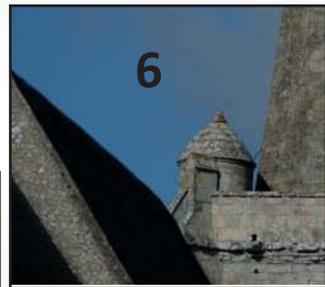
7 .....

8 .....

9 .....

10 .....

# Ouvrez l'œil...



# Le Concours Maisons Fleuries et L'Opération " Une haie à planter " 2022

Le résultat du  
Concours Maisons Fleuries  
CATEGORIE : Maisons avec jardin

1. Nicolas LAVIGNE
2. Michel RESSE
3. Hervé LEDUEY
4. Jérôme HELUIN
5. Stéphane GUEROULT
6. Marie-Louise RIVIERE et Mélanie BERTIN
7. Loïc CROCHEMORE
8. Sandra DROUET
9. Bruno FIDELIN

CATEGORIE : Décors floraux installés  
en bordure de la voie publique

1. Yanik CABIN

CATEGORIE : Balcons, Fenêtres, Mur  
ou Terrasse sans jardin

1. Michel BARBARAY
2. Jean-Bernard LECANU
3. Xavier LOUIGGI
4. André GUEROULT

CATEGORIE : Espaces verts privés de  
plus de 2500 m<sup>2</sup>

1. Yves DECULTOT
2. Rémy GILLE

Les participants à l'Opération  
" Une haie à planter "

Les essences remises sont : Charmilles,  
Hêtres et Chênes blancs

Christian CAVELIER

Bénédicte JOUAN

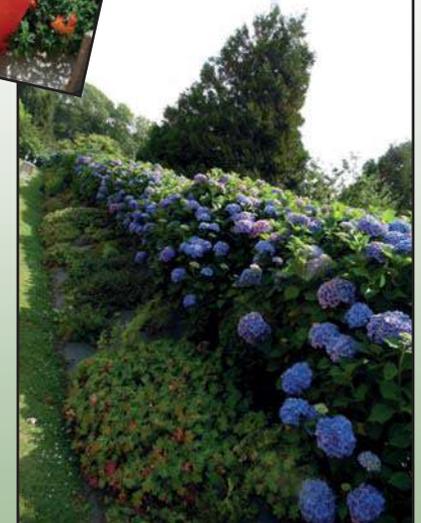
Georges VINCENT

Joseph RENAULT



La résidence les Pâquerettes a fourni les plants pour recréer le bel alignement d'arbres qui se trouve Chemin de la passée. La plantation a été assurée par les employés communaux et par l'exploitation agricole de Monsieur Gabriel BENARD.

# Le Concours Maisons Fleuries en photos...



# 2022 en photos...



Fête des mères



L'Angervil'tour



Rassemblement matinal : les 100 ans de l'Avant-Garde



Le repas des anciens



Défilé pour rejoindre le cimetière : les 100 ans de l'Avant-Garde



La fête de la musique



Le 11 novembre

Le 8 mai



La remise des prix du concours maison fleuries